

# Le Tambour de Varennes



Notre passé et notre avenir sont solidaires (Gérard de Nerval)

Numéro 23 – Printemps-été 2012



Oyez, oyez !

## Juste les faits !

Il y a dix ans, en clôture du colloque organisé pour le 60<sup>e</sup> anniversaire de la lettre de protestation de Monseigneur Théas, évêque de Montauban, écrite le 26 août 1942, évoquant la persécution des Juifs, les organisateurs avaient exprimé le vœu que ce travail de mémoire et d'histoire soit poursuivi.

En ce qui nous concerne, c'est fait ! Ce 23<sup>e</sup> numéro est en grande partie consacré au sort des Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale.

La commune s'est révélée un bon échelon administratif pour enquêter sur le sujet : en restant au plus près du terrain, en s'appuyant sur les archives municipales, en puisant dans la série W du fonds départemental, en recueillant le témoignage des rescapés et des habitants, enfin, et surtout, en lorgnant sur les carnets de déclaration des gendarmes locaux, ces derniers jusque là ignorés et donc jamais interrogés.

A plus d'un titre, le résultat de cette recherche est surprenant. Il prend à contre-pied quelques idées largement répandues, nuance la position adoptée par certains, et noircit la conduite des plus hautes autorités civiles et militaires du département.

A notre tour, émettons le vœu que d'autres encore, loin de toutes les chapelles, poursuivent localement cette quête de la vérité.

A coup sûr, le meilleur hommage que l'on puisse rendre aux victimes !

**YAD VASHEM**    **דאף-עד**    **דאף-עד**

**Institut Commémoratif  
des Martyrs et des Héros**

**Feuille de Témoignage**

Boîte Postale 3477  
Jérusalem, Israël

---

LA LOI SUR LA COMMEMORATION DES MARTYRS ET DES HÉROS, 5711-1952 stipule dans l'Article 2 :

Il incombe à YAD VASHEM de recueillir, sur le sol de la patrie, le souvenir de tous ceux, parmi le peuple juif, qui ont péri dans l'Holocauste ou dans la lutte contre l'antisémitisme et ses ramifications, et de perpétuer leur souvenir ainsi que celui des communautés, organisations, et institutions antérieures pour la seule raison qu'elles étaient juives.

Nom * <b>HERSKOVIC</b>		1. שם הסוכנות *
Prénoms (s) <b>DAVID</b>		2. שם פרטי (עם לפני התיבות)
Lieu de naissance (ville, pays) <b>Pisar - CSR</b>	Date de naissance (jour, mois, année) <b>5 octobre 1920</b>	3. תאריך הולדה (יום, חודש, שנה)
Prénoms de la mère <b>Emma</b>	Prénoms du père <b>Emil</b>	4. שם האם      5. שם האב
Prénoms du conjoint (s) <b>-</b>		6. שם בן זוג בת הזוג (עם או בן זוג עם ששמה לפני התיבות)
Lieu de résidence avant la guerre <b>Anvers - Belgique</b>		7. מקום מגורים לפני השואה
Lieu de résidence pendant la guerre <b>Anvers - Belgique</b> <b>Varennes - Tarn &amp; Garonne - France</b>		8. מקומות מגורים במלחמה
Circonstances de la mort (lieu, date, etc.) <b> deporté de Drancy, France en août 1942 et pas revenu</b>		9. מיקומה ומערכת המוות (תאריך, מקום, וכו')
Je soussigné, <b>Armond Herskovic</b>		10. מצבוע (אם קיים)
démorant (adresse complète) <b>2255 Greenfield, Los Angeles, CA 90064</b>		11. כתובת (כוללת מיקום)
Lieu de parents ou autre avec le défunct <b>Irene</b>		12. מקום הוריהם או אחרים (אם קיים)

Je déclare, en mon âme et conscience, que ce témoignage est conforme à la vérité.  
מצהירתי הוא כי דעותיו נכונות לפי מיטב ידיעתי.

Signature: *Armond Herskovic*      תחתי: *Armond Herskovic*

Lieu et date: **Los Angeles, le 25 juin 1981**      מקום ותאריך: **Los Angeles, 25 ביוני 1981**

"ונתתי להם בבייתי ובחומותי יד ושם... אשר לא יכחלו"  
"je leur donnerai dans ma maison et dans mes murs  
une place et un nom... qui ne périra pas!"    Exon. 12:1-5

\* Prière d'insérer le nom de chaque victime de l'Holocauste sur une formulette différente.

**A lire dans ce numéro**

Patrimoine de chez-nous.  
La chronique du Repotegaire.  
Les aventures du petit Caillol.  
Les Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale.



Cette aquarelle de la métairie de Gouny a été réalisée, durant l'été de 1940, par Jean Peyrot des Gachons (1899-1991), réfugié à Varennes avec sa femme et ses deux enfants.

L'auteur a signé son œuvre « J des Gachons », en rajoutant le chiffre 40, pour indiquer l'année. C'était d'ailleurs sa signature habituelle, car avant de séjourner à Gouny, il était déjà connu pour ses aquarelles et estampes, et ses nombreuses affiches publicitaires pour de grands prix automobiles, et d'autres dites de tourisme sur les messageries maritimes ou l'Aviation.

Son ascendance compte plusieurs artistes, particulièrement son père André des Gachons, installé à la Chaussée-sur-Marne, météorologiste et portraitiste du ciel qui, selon les spécialistes, a mis son talent artistique au service de la science.

Aujourd'hui, les nombreuses toiles de Jean Peyrot des Gachons circulent dans les salles de vente où les collectionneurs se les arrachent.

Durant les quelques semaines passées à Varennes, il a certainement réalisé d'autres aquarelles de paysages, de maisons ou de quelques pittoresques cours de fermes, mais seule une reproduction de l'église de Le Born est connue.

L'auteur a certainement souhaité manifester sa reconnaissance à la famille de Léon Vergnes, métayer à Gouny, en leur offrant ce tableau. Lequel a suivi Eugénie, veuve de « Léon de Gouny », lorsqu'elle s'est installée dans une maison du centre du village, où le tableau se trouve toujours.

**Remerciements :** à Mme Yvette Esquié, née Leyme, petite-fille de « Léon de Gouny », ainsi qu'à Jean-Claude et Michèle Chaubard pour leur gentillesse et le cadeau fait à l'histoire de Varennes, en permettant à chacun de découvrir l'existence de cette aquarelle.

A Mme Andrée Pendaries, née Muratet, autre petite-fille de « Léon de Gouny », qui a permis de comprendre le parcours de l'aquarelle.

## Terre d'asile !

Créée par le frère de Saint Louis, Varennes ne pouvait évidemment pas échapper à la religion catholique. D'autant moins qu'à l'époque, on n'avait pas le choix.

Une cinquantaine d'années plus tard, au début du 14<sup>e</sup> siècle, les derniers cathares eurent la bonne idée de se réfugier à Varennes. Pour la richesse de notre histoire, s'entend ! Car, en ce qui concerne leur avenir, cela n'est pas certain. Face à la détermination des inquisiteurs, cet asile ne durera qu'un temps et tous ces croyants finiront sur les bûchers toulousains.

Par la suite, au 16<sup>e</sup> siècle, ce sont les protestants qui brillent de mille feux, d'abord en incendiant l'église paroissiale, puis en brûlant les récoltes avant de subir un retour de flamme. Un siècle plus tard, plusieurs d'entre eux investissent pacifiquement les terres de la paroisse sur lesquelles ils bâtissent de belles demeures, et particulièrement celle qui est encore aujourd'hui la plus remarquable du village. Grâce à leurs activités commerciales débordantes, les protestants procurent aussi des compléments de revenus aux paysans locaux, pour la plupart catholiques, et contribuent ainsi à l'essor économique de Varennes.

En 1940, c'est au tour des Juifs persécutés de trouver refuge à Varennes. Malheureusement, ce dernier asile ne résistera pas à la Révolution, nationale celle-là et loin des idéaux de 1789, qui les livrera aux nazis. Avec une barbarie au même degré que six siècles plus tôt, ces êtres humains disparaîtront eux aussi dans les brassiers.

\*râleur

### Le Tambour de Varennes

Journal communal indépendant et gratuit

Distribué par messagerie électronique

Tirage : illimité. Audience : lu par plus d'une personne

Parution semestrielle

[tambourdevarennes@orange.fr](mailto:tambourdevarennes@orange.fr)

121 Grand'rue 82370 Varennes

Responsable de la publication

Régis Pinson [regispinson@orange.fr](mailto:regispinson@orange.fr)

Reporter : Morgan Pendaries [adventdu82@hotmail.fr](mailto:adventdu82@hotmail.fr)

Billet d'humeur : Le Repotegaire.

Dépôt légal : Annuel - B M 31070 Toulouse.

Année de création 2005

Signataire du contrat de licence avec le département de Tarn et Garonne, concernant la réutilisation des informations publiques produites et reçues par les archives départementales, le *Tambour de Varennes* est publié par l'association du même nom, loi 1901, déclarée à la préfecture de Tarn et Garonne sous le numéro 0822009163 en date du 29 septembre 2005, parution au journal officiel, N° 46, du 12 novembre 2005. Les copies ou reproductions intégrales ou partielles des textes, par quelque procédé que ce soit, sans le consentement des auteurs du *Tambour de Varennes* ou des ayants cause, sont illicites et constituent une contrefaçon sanctionnée par la loi.

Cotisation volontaire 10€, par chèque à l'ordre du Tambour de Varennes. Les comptes de l'association sont publiés tous les ans dans le numéro d'automne. Les statuts sont expédiés sur demande.



Le maquis de Cabertat ! Depuis le temps que mon arrière-grand-père me raconte la Résistance, j'avais vraiment envie d'aller voir sur place.

Avec son terrain vallonné et sa couverture forestière, ce coin de Tarn et Garonne se prête bien à la guérilla. C'est peut-être pour cette raison que le premier parachutage d'armes en Tarn et Garonne s'est déroulé dans la plaine, plus au Nord, à la ferme des Ombrails.

Le mausolée est au milieu des bois, juste avant Vaïssac, en arrivant de Monclar de Quercy, environ à deux kilomètres au Sud-ouest.

De loin, j'aperçois les restes calcinés de la voiture des maquisards. Selon les historiens, ils étaient six à bord ce 21 juin 1944. La traction-avant porte encore les traces d'impact sur la carrosserie et notamment un tir groupé sur la portière avant droite. De toute évidence, le passager a été touché.

Le chauffeur a certainement riposté avec un plus gros calibre, car le trou dans la tôle, en dessous du volant, est d'un diamètre supérieur et presque sans bavure.



Inscrits sur le drapeau, les faits d'armes de la 6<sup>e</sup> compagnie de l'Armée Secrète et du Corps-franc Dumas, ainsi que ceux du 3<sup>e</sup> Hussard de Montauban, constitué en partie avec ce groupe de maquisards.

Les Allemands ont arrêté la voiture en tendant un câble en travers de la route. Le chauffeur a paraît-il accéléré, mais le filin a résisté et la voiture s'est arrêtée net. Faits prisonniers, les six hommes sont alors emmenés dans une clairière, et fusillés en lisière du bois.

Ensuite les Allemands, avec le concours des miliciens, ont attaqué les maquisards de toute part dans les bois alentours. Puis, furieux de ne pas gagner la partie, l'ennemie a incendié les fermes environnantes au lance-flamme. C'est ainsi que les trois membres de la famille Penchenat seront ensevelis sous leur maison et disparaîtront dans les flammes.

Le 19 août 1944, ce même groupe de maquisards participera au combat du Rond à Montauban et empêchera une colonne ennemie de traverser la ville. Cette dernière sera contrainte de contourner Montauban, puis de franchir le Tescou au lieu-dit le Fourc, avant d'emprunter la route de Puylauren et de passer à Varennes.



Sur une plaque du mausolée de Cabertat, figurent les noms des deux varennois, Félix Janover et Edward Pousergues (ce dernier mal orthographié).

Ces maquisards sont considérés comme ceux qui ont le mieux pratiqué la guérilla et saboté les voies ferrées. Ils ont aussi saisi des armes dans les gendarmeries et réceptionné du matériel largué par les Alliés. Malheureusement beaucoup ont payé de leur vie ce combat pour la liberté. Après la libération de Montauban, ils s'engageront presque tous et formeront le 3<sup>e</sup> régiment de hussards de Montauban.

Les noms de guerre de ces hommes sont dignes de figurer dans une bande dessinée : Bob, Tarzan, Lafleur, Mistinguet, Marsouin, Banane, Tutu, Papillon. Ceux des chefs de groupe sont beaucoup plus effrayants : Fracasse, Boum, Bolchévick, Fantôme, Brisefer, sans oublier Pet Sec.

Lauréat départemental du concours national de la Résistance et de la Déportation, niveau collège, Morgan Pendaries a obtenu, l'année dernière, le prix du Conseil Général avec attribution de la médaille du département, pour un texte sur la répression de la Résistance par le régime de Vichy et l'occupant Allemand, inspiré par les souvenirs d'Alban, son arrière-grand-père.



L'Académie recueille la mémoire des hommes et des femmes discrets au regard de l'histoire, des soldats de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire, des Grognards, des combattants de 1870, des Poilus, des acteurs, prisonniers et réfugiés de la dernière guerre mondiale ou de tout autre conflit. Ils sont désormais immortels.

## Les Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale.

### Le cadre.

Dans l'édition de 1939, le bottin administratif du département de Tarn et Garonne invite les voyageurs à découvrir Varennes.

L'annuaire brosse l'image d'un village perché à deux cents mètres d'altitude, entouré d'une nature abondante en gibier, cerné par un magnifique panorama sur les Pyrénées et la forêt de la Grésigne, avec à ses pieds les vallées du Tarn et du Tescou.

C'est bien ce cadre rural et hospitalier que va découvrir, à partir de juin 1940, une centaine de réfugiés de onze nationalités différentes.

Le gouvernement avait envisagé un exode des populations du Nord et de l'Est de la France, et par conséquent des mesures avaient été prises avec le concours des préfetures et des municipalités. D'ailleurs, depuis plusieurs mois, le maire, Alphonse Vacquié, le premier adjoint, Jean Boudy, et Arsène Ordize dit Mathieu, le secrétaire de mairie, travaillent d'arrache-pied pour accueillir d'éventuels réfugiés. Pour preuve, entre janvier et juin 1940, le ministère des Travaux Publics a alloué 16 500 francs à la commune pour remettre en état la bagatelle de cent deux logements.

Ce dernier chiffre est surprenant. Soumis à l'appréciation de quelques aînés de Varennes, il semblerait qu'il fasse référence au nombre de chantiers ouverts, plutôt qu'à celui des immeubles rénovés. Les travaux n'auraient concerné que la remise en état des toitures, des ouvertures, et certainement le blanchiment à la chaux des murs intérieurs. A cette époque, le village n'est électrifié que depuis une dizaine d'années et la plupart des habitations non occupées ne sont pas encore raccordées. Quant à l'eau, il faut la tirer du puits.

Quoiqu'il en soit, tout semble prêt le 18 mai 1940, si l'on écoute le préfet Boucoiran, s'adresser aux maires du département : *« Depuis des semaines, des mois, vous vous préparez à cet hébergement et je sais, par les rapports de mes collaborateurs ou pour l'avoir constaté moi-même, qu'avec le concours de votre population, vous avez réussi à préparer des logements suffisants... Faites appel à la population pour compléter matériel couchage, ménage et divers... »*.

Heureusement, le maire, l'adjoint et le secrétaire de mairie n'ont pas été mobilisés, le garde-champêtre<sup>1</sup> non plus, mais celui-ci malade ne se sent plus capable d'assumer sa fonction et démissionne le 3 juillet pour raison de santé. Les candidats ne se bousculent pas pour le remplacer, seul Languedoc Vidal dit Benjamin, malgré ses soixante-cinq ans, accepte le poste : *« en remplacement provisoire, quoiqu'il soit peu valide, pour petits services et courses dans le village, en un mot remplacer autant qu'il le pourra le garde-champêtre »*, dit la décision municipale.

Quant au curé de la paroisse, Maximin Vignaux<sup>2</sup>, qui était selon Michel Vern un homme frêle, pâlot mais très énergique, il exercera son ministère durant toute la guerre.

Au cœur du village, l'école publique accueille les filles et les garçons, plusieurs instituteurs se succéderont durant cette période.

1. Il s'agit de Jean Baptiste Ordize dit Baptistou.

2. Infos Varennes, 2<sup>e</sup> trimestre 2010, page 28.



Médaille sur la tombe du docteur Hubert Dubois, au cimetière de Silly en Belgique.

3. C'est le père d'Edward Pousergues, qui sera tué lors des combats de Cornimont (Vosges) le 20 octobre 1944, sous l'uniforme à l'âge de seize ans.

4. AD 82, cote 37 W 38, rapports du chef d'escadron Martin Hiriart.

5. Traces laissées par les réfugiés :

- Plusieurs noms et prénoms, avec parfois une identité,
- l'aquarelle de la métairie de Gouny, peinte par Jean Peyrot des Gachons,
- sur la porte en bois d'un hangar de la Grand'rue figurait encore au début du 21<sup>e</sup> siècle, la trace peinte du numéro d'une unité militaire,
- symbole de la République, la Marianne du commandant du 1<sup>er</sup> groupe franc motorisé.



(Collection familiale de Gilbert Ordize dit Canet)

6. L'école de cavalerie et le 1<sup>er</sup> groupe franc motorisé résisteront glorieusement aux envahisseurs, les 19, 20 et 21 juin, sur la Loire. L'histoire les connaît désormais sous le nom de « Cadets de Saumur ».

Par contre, non loin de là, l'école libre n'instruit que les jeunes filles. Gilbert Frayssines, se rappelle avoir chanté, une fois par semaine, *Maréchal, nous voilà*, dans la cour de l'école privée où tous les écoliers étaient réunis pour le salut au drapeau.

La boulangerie-épicerie Rodolausse est installée dans la Grand'rue, la forge de Raoul Brousse est à cheval sur cette dernière et la rue del Miech, et les deux cafés Vern et Rieumailhol bordent les jardins de l'ancien fort. La commune compte également deux fabricants de jougs, des maçons, un menuisier qui fait aussi le charron et le tonnelier, et deux pépiniéristes dans la vallée du Tescou.

En ce qui concerne les transports, plusieurs lignes d'autobus desservent hebdomadairement Varennes à partir de Montauban, Toulouse, Salvagnac et Caussade, particulièrement les jours de marché. Une cabine téléphonique fait face à la mairie, et suivant le schéma traditionnel la brigade de gendarmerie est implantée au chef-lieu de canton, à Villebrumier distant de quatre kilomètres.

Sur le plan démographique, la commune a vu sa population augmenter légèrement après l'hécatombe de la Grande Guerre, grâce à quelques familles de métayers, souvent Italiens, venus suppléer le manque de bras, rejoints après 1936 par des ouvriers agricoles Espagnols qui fuient le franquisme. Varennes compte alors 384 habitants, répartis équitablement entre le bourg et la campagne.

## L'accueil.

L'offensive allemande du 10 mai 1940 met fin à la drôle de guerre. Alors que la commune compte plusieurs des siens prisonniers en Allemagne, les premiers réfugiés arrivent à Varennes, à partir de la mi-juin, venant de la zone occupée et de Belgique.

Appuyé sur le manche de sa pelle, le cantonnier Jean Pousergues<sup>3</sup> n'a alors sûrement jamais vu passer autant de monde !

La population dans son ensemble a mieux réagi que cette brave femme qui évoquait, avec le chef d'une brigade de gendarmerie du département<sup>4</sup>, le dénuement des familles chassées de chez elles : « *Mon Dieu, pourvu qu'ils ne viennent pas chez nous* », s'écria-t-elle spontanément. D'autant que certains réfugiés ont souffert ou vont être durement meurtris, comme notamment cette famille belge nourrie durant une semaine au café Vern, les Dubois, dont le père resté en Belgique sera fusillé pour fait de résistance.

Après un séjour de quelques semaines, une partie des réfugiés quittera Varennes, soit pour regagner le domicile familial en zone occupée, soit pour se réfugier ailleurs en zone libre ou à l'étranger. Ils ne laisseront que peu de trace de leur passage<sup>5</sup>.

A la fin de l'été, les détachements de l'école de cavalerie de Saumur<sup>6</sup> et du 1<sup>er</sup> groupe franc motorisé, dont les effectifs n'entrent pas dans la comptabilité des réfugiés, logés chez l'habitant depuis la fin du mois de juin, quitteront également la commune.

Ensuite, plusieurs personnes expulsées d'Alsace et de Lorraine, ainsi que d'autres de différentes origines, arrivées au compte-gouttes celles-là, s'installeront à Varennes. Finalement, entre cinquante et soixante personnes vont s'établir durablement dans la commune.

Parmi ces réfugiés à demeure, plusieurs hommes, femmes et enfants, sans aucun doute appartenant à la communauté juive, mais dont on ignore s'ils pratiquent ou non la religion.

Personne, non plus, n'est en mesure de dire quel est leur degré d'attachement à l'égard du judaïsme. Quoi qu'il en soit, aux yeux des nazis, ces européens sont coupables de tous les maux, uniquement parce qu'ils sont Juifs. Après des années de fuite à travers l'Europe, plus d'une trentaine d'entre eux trouvera asile à Varennes, où ils seront accueillis dans les mêmes conditions que les autres réfugiés.

Cette communauté hétérogène à néanmoins un point commun : ce sont des gens de condition modeste.

- **La famille Galanty**, de nationalité tchèque, venant d'Anvers,
  - Estera née le 24/07/1902 à Stropkopf, sans profession,
  - Bertha née le 27/04/1910 à Stropkopf, sans profession,
  - Margita dite Marguerite née le 08/08/1916 à Stropkopf, sans profession.

Célibataires, Estera, Bertha et Margita sont sœurs. A partir de juin 1940, elles logent dans une maison appartenant au garde-champêtre, Languedoc Vidal. En entrant dans le village, c'est la deuxième maison à droite, juste après le monument aux morts. A la date du 20 septembre 1940, elles envisagent de rentrer à Anvers, mais faute d'autorisation et de moyens financiers le voyage de retour n'aura pas lieu.



Encore dans son jus, la maison dans laquelle logeaient les sœurs Galanty au Barri la Capelle.

Dans le Tambour N°12, Roger Janover a raconté l'exode de sa famille vers Varennes.

- **La famille Janover**, de nationalité française, naturalisée par décret du 6 décembre 1932, venant de Paris,
  - le père Maurice né le 29/12/1897 à Varsovie, Pologne, maroquinier
  - la mère Perla née le 08/08/1901 à Varsovie, Pologne, maroquinière
  - Hélène née le 20/10/1923 à Paris 12<sup>e</sup>,
  - Félix né le 08/08/1925 à Paris 12<sup>e</sup>,
  - Reine née le 25/11/1928 à Paris 10<sup>e</sup>,
  - Roger né le 17/09/1931 à Paris 18<sup>e</sup>,
  - Germaine née le 08/09/1934 à Paris 18<sup>e</sup>,
  - Louis né le 07/12/1937 à Paris 18<sup>e</sup>.

Ils sont logés dans une maison, aujourd'hui détruite, de la vallée du Tescou. Toute la famille quittera Varennes le 20 septembre 1940 pour s'installer à Avignon, ville dans laquelle la maman mettra au monde des jumeaux, le 25 janvier 1941. Félix et Germaine reviendront à Varennes au printemps 1944, ils seront alors hébergés au hameau de Tendet, à Puylauren, par la famille d'André Ordize.

Selon Gilbert Frayssines, dit le Quique, la configuration des lieux a changé. La petite maison actuelle, rue del Miech, était à l'époque une grange avec une petite cour. Le reste de la maison correspondait à la boulangerie actuelle.

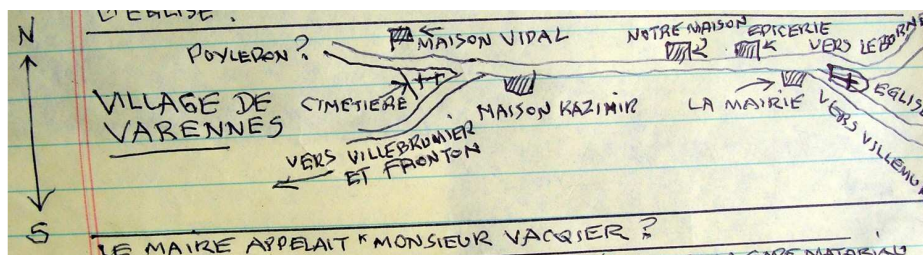
L'habitation principale s'ouvrait sur la Grand'rue. L'évier en pierre installé au premier étage coulait sur la chaussée. La cuisine située en bas était humide, car le sol était alors plus bas que le niveau de la route.

Andrée Pendaries, née Muratet, se souvient que la maison avait deux niveaux, le rez-de-chaussée était occupé par deux familles de réfugiés juifs à qui elle portait des bûches avec sa brouette.

Lettre d'Otto Herskovic du 8 février 2012. Plan du village de Varennes, dessiné par Otto Herskovic. Il écrit « notre maison » pour désigner le logement qu'il occupait avec sa famille.

- **La famille Herskovic**, de nationalité tchèque, venant d'Anvers,
  - le père Emile, né le 11/10/1884 à Senne, Tchécoslovaquie, fromager,
  - la mère Emma, née Hoffman le 27 mars 1893 à Vienne, Autriche.
  - David né le 05/10/1920 à Fisar, Tchécoslovaquie, rejoindra sa famille à Varennes le 22 septembre 1941,
  - Armin dit Armand né le 06/10/1924 en Tchécoslovaquie, rejoindra sa famille à Varennes le 26 avril 1941,
  - Hilda née le 31/05/1928 en Tchécoslovaquie,
  - Otto né le 11/10/1931 à Anvers, Belgique.

A partir du 23 juin, ils sont logés au rez-de-chaussée d'une maison appartenant à Germain Gaubil, située dans la Grand'rue, remplacée de nos jours par la boulangerie-épicerie. Ce logement possédait une ouverture dans la rue del Miech, correspondant aujourd'hui au N° 53.



- **La famille Knoblauch**, de nationalité polonaise, venant de Bruxelles,
  - le père Pinkus, dit Paul né le 13/12/1882, professeur de langue,
  - la mère Gittel, née Isack le 05/01/1891, tailleur d'habits,
  - probablement la fille, Rosalia née le 10/08/1916 à Wisnyez, tailleur-coupeuse d'habits,
  - la cousine, Rosenthal Ernestine, née le 03/12/1903 à Tarnow, comptable.

Ils sont logés à la même adresse que la famille Herskovic. Le premier étage de la maison est occupé par Jean-Maurice et Jeanne Esquié, et leurs quatre enfants, Odette, Roger, René et Marcel.

- **La famille Roth**, de nationalité autrichienne, venant de la Nièvre,
  - David né le 10/06/1880 à Lemberg, Ukraine, commerçant,
  - Zette, née Goldsand le 07/08/1882 à Vienne, Autriche,
  - Amalia, née Golsand le 11/05/1880 à Vienne, Autriche, veuve Tettelès, sans profession, certainement une sœur de Zette,
  - Perla Goldsand, peut-être une autre sœur de Zette.

Depuis le 22 juin 1940, tous les membres de cette famille sont logés dans la maison appartenant à Mlle Maury, modiste à Paris, située rue del Miech, qui correspond aujourd'hui au N° 54. En partance pour les USA à la date du 20 septembre 1940, le départ n'aura pas lieu faute d'autorisation.

- **Otto Saffir**, né le 27/02/1907 à Vienne, Autriche, célibataire, de nationalité autrichienne, venant de la Nièvre, chauffeur. Arrive à Varennes le 1<sup>er</sup> novembre 1940 et loge chez Mlle Maury, sous le même toit que la famille Roth.
- **Irma Herschbaum**, réfugiée à Montauban, concubine d'Otto Saffir, a rejoint Varennes par la suite.

- **Heinrich Trautenberg**, né le 02/02/1894 à Chernowitz, Roumanie, célibataire, de nationalité autrichienne, serrurier. Venant de la Nièvre, il arrive à Varennes le 22 juin 1940, loge dans la maison<sup>7</sup> de Gabriel Brassier, à côté de la mairie.

7. Cette maison n'existe plus aujourd'hui, elle était située sur l'emplacement de l'école primaire actuelle. Le puits, de nos jours recouvert d'une plaque, est situé dans la cour de récréation. Fumeur de pipe, Heinrich Trautenberg était surnommé « Pipette » par les enfants.

□ **La famille Lewald**, de nationalité allemande, venant de Paris, via Saint-Pierre-le- Moûtier dans la Nièvre,

- Bernard né le 13/04/1893 à Francfort, tapissier,
- Sarah, née Perrel le 15/09/1885 à Wilna, Lituanie.
- Semble t-il une parente, Hélène Lindt Lewald, internée au camp de Gurs dans les Basses-Pyrénées, autorisée à transférer sa résidence à Varennes pour y rejoindre Bernard Lewald, le 28 février 1941. Elle ne restera pas à Varennes.

Bernard Lewald a rejoint sa femme, déjà installée, le 29 novembre 1940. Le couple loge dans une maison appartenant à Laval François, située à la sortie Est du village. Cette adresse correspond de nos jours au N° 331 de la route des Auriols.

□ **La famille Moses**, de nationalité allemande, venant de Belgique,

- le père, Walter né le 14/09/1893 à Essen, confiseur,
- la mère, Lily, née Blumenthal le 02/04/1897 à Dusseldorf,
- Hélène née le 22/08/1922 à Cologne, Allemagne, puéricultrice,
- Kurt dit Pierre né le 24/05/1928 à Cologne, Allemagne.

C'est la dernière famille juive arrivée, probablement après le 12 juillet 1941. Walter et Lily sont logés chez Pierre Chaubard dit Cadet, propriétaire d'une grande maison d'époque Napoléon III. Cette adresse correspond de nos jours au N° 441 de la route des Auriols. Sur la même parcelle, une petite maison est occupée par Jeanne Esquié, son fils Jean-Raymond et Appolonie l'épouse de ce dernier. Quant à Hélène et son frère Pierre, ils logent dans une chambre située au rez-de-chaussée du domicile de Mme Brégal, juste en face la maison du maire. Cette adresse correspond aujourd'hui au N° 248 de la route des Auriols.

1. Logement de Walter et Lily Moses.
2. Logement de la famille Lewald et de Rosa Sorge.
3. Chambre d'Hélène et Pierre Moses
4. Logement d'Heinrich Trautenberg
5. Logement de la famille Roth, d'Otto Saffir et d'Irma Herschbaum.
6. Logement des familles Herskovic et Knoblauch.
7. Logement des sœurs Galanty, puis ensuite celui de Rosa Sorge.

Tous les réfugiés louent le logement qu'ils occupent.

Photographie prise d'un hélicoptère de la gendarmerie nationale en 1985 (Collection familiale Michel Vern).



□ **Rosa Sorge**, née le 23/12/1882 à Dresde, Allemagne, célibataire, de nationalité allemande, venant de la Nièvre, ex-gouvernante. A Varennes depuis le 22 février 1941, loge chez François Laval sous le même toit que la famille Lewald. Plus tard, elle déménagera pour occuper le logement des sœurs Galanty. Elle sera la seule à nier son appartenance à la confession juive et déclarera toujours être de religion catholique.



## La crainte.

8. Service Historique de la Gendarmerie Nationale (S.H.G.N), cote 8 YE 1103831. Martin Hiriart est né à Bayonne en 1892. De petite taille, le front dégarni, les cheveux châtain clair, il a les traits fins et réguliers et porte fièrement des moustaches d'officier de cavalerie. Il est marié et père de six enfants.

Grades successifs :

- 2<sup>e</sup> classe en 1913
- caporal en 1914
- sergent six mois plus tard
- sous-lieutenant le 3 août 1915
- lieutenant le 3 octobre 1917
- capitaine le 25 mars 1927
- admis à l'école de gendarmerie de Versailles le 27 septembre 1928
- muté à la 17<sup>e</sup> légion de gendarmerie à Montauban le 10 novembre 1937
- commandant le 25 décembre 1937
- lieutenant-colonel le 26 mai 1943
- colonel le 25 mars 1946.

(NDLR) De toute évidence, avant d'être archivé au Service Historique de la Gendarmerie Nationale, son dossier a soigneusement été expurgé de tout ce qui concerne la période de 1940 à 1944.

9. AD 82, cote 37 W 38.

Le 10 juillet 1940, l'Assemblée Nationale vote les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. D'emblée, son gouvernement s'appuie sur la loi du 12 novembre 1938, votée sous la Troisième République, qui permet l'internement administratif des étrangers indésirables. A Varennes, les trois sœurs Galanty, jugées indigentes, ont failli en être les premières victimes. Elles n'échappent à l'internement que grâce à la bienveillance d'Alphonse Vacquié qui répond à une circulaire de la préfecture : « *Il n'y a personne à interner dans la commune, bien qu'il n'y ait pas de réfugiés non nécessaires* ».

Le 3 octobre 1940, le premier statut des Juifs mis en place par le tout nouvel Etat français, leur interdit l'accès à l'administration, l'enseignement, l'armée, la presse, la radio, le cinéma. Les fonctionnaires juifs sont révoqués. Déjà, les premières voix s'élèvent. Notamment celle de Maurice Schumann qui, de Londres, le 20 octobre, dénonce : « *une législation raciste, contraire à toutes les traditions nationales et condamnée par l'Eglise* ».

En novembre 1940, dans son rapport mensuel, le chef d'escadron Martin Hiriart<sup>8</sup>, commandant la compagnie de gendarmerie du département de Tarn et Garonne, attribue la plupart des méfaits aux étrangers, en particulier aux Espagnols : « *qui tiennent nos campagnes en état d'alerte permanent* », affirme-t-il.

Suffisamment habile pour s'adapter aux circonstances, cet officier supérieur de gendarmerie va dorénavant déployer un zèle extrême dans la chasse aux nouveaux parias. Il restera en poste à Montauban jusqu'au débarquement des Alliés en Normandie.

Véritable greffier de cette période noire de l'histoire du département de Tarn et Garonne, la lecture de ses rapports mensuels<sup>9</sup>, adressés au préfet, alors classés « Secret », ainsi que celle des carnets de déclarations de ses subordonnés, les gendarmes de la brigade de Villebrumier, éclaire crûment le rôle joué par l'Etat français et les autorités départementales, dans la traque, l'arrestation et la déportation des Juifs.

Noir sur blanc, les faits sont là ! Ils balisent un véritable chemin de croix et fournissent une série de réponses à la question : quel a été le sort des Juifs réfugiés à Varennes ?

C'est dans une lettre, confirmant un télégramme du 6 décembre 1940, qu'apparaît pour la première fois l'obligation pour la mairie de faire état de la religion de chaque réfugié.

Dès janvier 1941, en ce qui concerne la stigmatisation des nouveaux boucs émissaires, de Toulouse, le préfet de région donne le ton : « *J'ai été amené à constater que de nombreux étrangers, évadés de la zone occupée, Israélites pour la plupart, pourvus de larges moyens d'existence, utilisaient leurs loisirs pour se déplacer sans pièces régulières et acheter directement chez le producteur à des prix incontrôlables des produits alimentaires ... En cas de récurrence, je vous demande de les interner au camp de Septfonds* ».

De nouveau, le 6 mars 1941, la France Libre proteste contre la persécution des Juifs, cette fois-ci, sous la plume de René Cassin, ce qui n'empêche pas l'Etat français de créer un commissariat général aux affaires juives, quelques semaines plus tard.

A la même date, la mairie de Varennes distribue gratuitement des pommes de terre pour ensemer les jardins potagers mis gracieusement à la disposition des réfugiés par les propriétaires.

Les familles juives, Roth, Lewald et Herskovic font partie des bénéficiaires, surtout cette dernière qui cultivera plusieurs parcelles. La loi du 2 juin 1941 durcit encore la condition des Juifs. Quinze jours plus tard, le préfet Albert Durocher demande aux communes d'effectuer un recensement numérique des Juifs français et étrangers. La mairie de Varennes répond qu'il y a dans la commune, onze Juifs, dont deux commerçants. En post-scriptum, figure l'annotation suivante : « *Plusieurs se sont inscrits sans confession, c'est par une enquête discrète que nous avons su qu'ils étaient Juifs* ».

En réalité, à cette date, en comptant Rosa Sorge, il y a dix-huit Juifs domiciliés au village. La mairie n'a donc pas poussé très loin ses recherches. De toute façon, comment aurait-elle pu les identifier formellement ?

Le préfet revient à la charge, le 7 juillet suivant, en demandant un recensement nominatif des Juifs, ou réputés Juifs. Le mot nominatif est souligné ! De plus, il suffit maintenant d'être considéré Juif pour être recensé comme tel. Cette fois-ci, la mairie les dénombre tous, nominativement, comme l'exige la préfecture.

En visite pastorale à Varennes, entre août 1940 et septembre 1941 (certainement le premier mai 1941, selon une annotation portée par Jeannette Ordize sur un exemplaire détenu par son cousin Gilbert), **Monseigneur Théas**, fraîchement nommé évêque du diocèse de Montauban, échange une poignée de main avec **Alphonse Vacquié**, le maire de Varennes. Entre les deux personnalités :

- au premier plan, **Daniel Ladoux** dit Guerro, pépiniériste à la Crespine, qui, en 1945, recueillera Pierre Moses,
- au second plan, avec les belles bacchantes, **Pierre Chaubard** dit Rabot, domicilié au lieu-dit Loupiac.

(Collection familiale Michel Vern)



10. Il s'agit de Bernard Battajon né à Varennes, en octobre 1941.

11. En ligne sur le site du Mémorial de la Shoah à Paris.

Alphonse Vacquié, maire de la commune depuis 1929, meurt subitement le 18 septembre 1941, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Dès la première réunion du conseil municipal, le 13 novembre suivant, la demande du curé Vignaux de doubler les indemnités qu'il perçoit pour assurer le gardiennage des églises de la paroisse, est votée à l'unanimité, ainsi que de menues réparations au presbytère. Solidarité oblige, il obtient aussi que le salaire du carillonneur soit porté de 360 à 500 francs. Un secours est également voté en faveur d'un nouveau-né<sup>10</sup>, dont la famille originaire de Strasbourg est réfugiée dans la Grand'rue. Suite à une déclaration des rabbins français, l'évêque du diocèse de Montauban, Monseigneur Théas, pourtant maréchaliste de la première heure, écrit une lettre<sup>11</sup> de soutien au rabbin de la ville, le 5 décembre 1941 : « ... *Les vexations, la persécution brutale dont vos coreligionnaires sont l'objet, provoquent les protestations de la conscience chrétienne et de tout ce qu'il y a d'honnête dans l'humanité. Je tiens à vous assurer de ma très vive sympathie et de mes prières. L'heure de la justice divine sonnera. Ayons confiance ...* ».

Pendant ce temps, le nouveau préfet, François Martin, recense les juifs du département. A un télégramme de Vichy, en date du 24 février 1942, il répond : « *Travail en cours, états seront fournis dès que possible* ».

## La traque.

Armand Herskovic sera le premier à fuir de Varennes.

Durant l'automne 1941, à peine âgé de 17 ans, il franchit les Pyrénées et rejoint Madrid puis Barcelone où il embarque sur le bateau portugais baptisé Nyassa à destination du port d'Haïfa en Palestine<sup>12</sup>. Plus tard, il s'engagera dans la brigade juive, placée sous commandement anglais, et participera avec cette unité à la campagne d'Egypte puis à celle d'Italie, jusqu'à Udine au nord de ce pays.

Quelques mois plus tard, c'est Pipette qui prend la poudre d'escampette !

Surnommé ainsi par les enfants du village parce qu'il fumait la pipe, Heinrich Traubenberg a quitté, en douce, le logement qu'il occupait à côté de la mairie, certainement au printemps 1942.

Serrurier de profession, un peu mécanicien aussi, il a toujours travaillé depuis son installation et a pu ainsi financer son passage en Espagne. Débrouillard, il rapiécrait les pneus des bicyclettes en réutilisant de vieux morceaux. C'était également un homme indulgent, qui ne faisait pas un drame lorsque les vitres de son logement volaient en éclats sous les coups de fronde du fils du limonadier et de ses camarades de jeux. Affranchi, il l'était aussi, car malgré les quand-dira-t-on, cet Autrichien célibataire de quarante-huit ans a partagé un peu de tendresse avec la plus jeune des sœurs Galanty, Margita de vingt-deux ans sa cadette, avec qui il a vécu quelques temps en concubinage.

Après s'être réfugié, durant une année, dans une région inconnue, la justice espagnole l'assigne à résidence à compter du 7 février 1943, d'abord à l'hôtel Peninsular de Gérone, puis à la pension Layetana à Barcelone. Libéré un mois plus tard, muni d'un visa, il gagne alors Lisbonne où il embarque à destination des Etats-Unis d'Amérique, le 1<sup>er</sup> juillet suivant. Accueilli à New York par sa sœur, il est recensé par l'armée<sup>13</sup>, mais ne semble pas avoir été mobilisé. Gageons cependant que, fort de ses qualités professionnelles, il a participé à l'effort de guerre pour la libération de l'Europe.



Insigne de la brigade juive dans laquelle s'est engagé Armand Herskovic

12. Lettre d'Otto Herskovic du 8 février 2012.

13. Archives nationales USA, en ligne.

14. Découvrez la rue del Miech, après la guerre, sur le site de la mairie :

[www.varenes82.fr](http://www.varenes82.fr)

- rubrique patrimoine

- espace vidéo

15. Lettre d'Otto Herskovic du 6 mars 2012.

Otto quitte alors son ami de Varennes, Jacques Cordero, dont il se souvient encore aujourd'hui.

(NDLR) Selon Lilie Weiss, il s'agit du fils d'un couple de métayers italiens.

Hilda et Otto Herskovic le 22 octobre 1941. Photo : Jeannine Schwartzmann.

(NDLR) Ils sont aujourd'hui domiciliés, l'un dans l'Etat de New-York, l'autre en Californie.

16. Ce jugement est tiré du dossier Théas (1940-1944) archivé au diocèse de Montauban, il figure dans le livre « Ces Tarn-et-Garonnais qui ont aidé et sauvé des Juifs durant les années noires », sous la direction de Jean-Claude Fau. Edité par l'association Monseigneur Théas, les Juifs, les Justes.

Plus tard, son dernier pays d'accueil en fera un citoyen à part entière en lui octroyant la nationalité américaine. Dieu fasse, qu'il ait pu continuer à fumer sa pipe sans faire de cauchemar !

Tout le monde n'aura pas cette chance ! Le 6 mars 1942, le préfet transmet au commandant Martin Hiriart, une liste d'Israélites sans ressource, en surnombre dans l'économie nationale, entrés en France depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1936, dans laquelle figure David Herskovic, vingt et un ans. Quelques jours plus tard, il est arrêté par les gendarmes, et conduit directement de la rue del Miech<sup>14</sup> au camp de Septfond, où il est affecté à une compagnie de travailleurs étrangers.

Heureusement, Emile et Emma Herskovic ont pris la précaution de mettre en pension, au château des Morelles<sup>15</sup> à Broût-Vernet dans l'Allier, Hilda et Otto, les deux plus jeunes enfants. Il faut dire que la famille a connu un temps l'internement au camp de Brens, dans le Tarn, après avoir quitté Varennes pour s'installer rue Périole à Toulouse.

Profitant d'un déplacement à Gaillac pour se laver, la famille avait fui en direction de Toulouse, avant de se réfugier de nouveau à Varennes.



Quoique fervent catholique<sup>16</sup>, Martin Hiriart n'en est pas moins de mauvaise foi. Dans son rapport mensuel du 22 avril 1942, en ce qui concerne la propagande étrangère, il écrit : « *bien qu'elle ne se traduise pas par des actes, on peut affirmer qu'elle existe, et est surtout l'œuvre des Juifs.* »

17. Carnet du gendarme Fauret, S.H.G.N cote 82 E 311.

18. Courriels de Marcel Esquié des 8/28/29 et 30 mars 2012.

Ce dernier tient de ses parents, qui logeaient au premier étage de la maison Gaubil dont le rez-de-chaussée était occupé par deux familles juives, l'histoire qui suit : afin de se soustraire à une arrestation, un couple de Juifs âgés, de nationalité polonaise, logé au rez-de-chaussée de leur immeuble, a demandé aux parents de Marcel Esquié de les accueillir chez eux. Malgré les risques encourus, ceux-ci les ont alors cachés sous le lit familial.

Jean-Maurice Esquié et son épouse Jeanne, née Chambon, furent inquiétés par les gendarmes pour ce geste courageux. Heureusement, la situation du chef de famille, père de quatre jeunes enfants, grand mutilé de 14/18, rescapé de Verdun, arrangea favorablement les choses, et l'affaire n'eut pas de suite.

(NDLR) Ce récit, relaté par Jean-Maurice et Jeanne Esquié à leurs enfants, Odette, Roger et Marcel, cadre parfaitement avec les renseignements recueillis par nos soins. Les Juifs âgés, de nationalité polonaise, étaient sans aucun doute possible Paul et Gittel Knoblauch qui occupaient le rez-de-chaussée de la maison Gaubil. Comme l'indique la chronologie des faits, la famille Knoblauch a fui peu après le 22 avril 1942.

Huguette Sainte Marie et Gilbert Ordize, alors adolescents, se rappellent de la famille Esquié logée à cette adresse.

19. Après la guerre, il sera élu maire le 17 juin 1945, après avoir été le mieux élu des conseillers lors de l'élection municipale du 29 avril.

*Ceux-ci disposent pour la plupart, de temps, d'argent et d'une habileté qui, mise au service de la haine qu'ils vouent au gouvernement qui les traque, les rend extrêmement dangereux. Ils sont étroitement surveillés et le savent ».*

Il parle en connaissance de cause, car le jour même, à 11 h 30 du matin, les gendarmes<sup>17</sup> Fauret et Eychenne, de la brigade de Villebrumier, se rendent de nouveau dans la rue del Miech, mais cette fois-ci pour entendre Paul Knoblauch<sup>18</sup>.

Celui-ci décline son identité. Il a soixante ans, de nationalité polonaise et son véritablement prénom est Tinkus. Professeur de langue, il parle, lit et écrit le français. Titulaire d'une carte d'identité belge délivrée à Bruxelles, il déclare avoir quitté la capitale belge le 14 mai 1940 avec sa femme Gittel, accompagné de Rosalia Knoblauch et d'Ernestine Rosenthal, passé la frontière à Lille et s'être d'abord réfugié à Terrebasse, dans le canton d'Aurignac, avant de rejoindre Varennes le 7 décembre 1940. Paul Knoblauch dit posséder suffisamment d'économies pour subvenir au besoin de sa famille, sans se livrer à un quelconque travail rémunérateur. Il ne perçoit pas d'allocation. Un peu naïvement, il confie aux gendarmes avoir invité sa cousine Ernestine Rosenthal à se rendre aux consulats portugais et espagnol à Toulouse afin de tenter d'obtenir un visa pour émigrer au Siam (Thaïlande).

Trois quart d'heure plus tard, les gendarmes interrogent successivement des voisins et le secrétaire de mairie : *« Cette famille se conduit bien. Elle n'a jamais fait l'objet d'aucune remarque défavorable au point de vue national ou tout autre chose. Nous ignorons si cette famille a fait des démarches en vue d'obtenir un visa de passeport à destination d'un pays étranger »*, déclarent-ils, comme s'ils parlaient d'une même voix.

Dans les jours qui suivent, peut-être est-ce quelques semaines plus tard, dans tous les cas avant la mi-juillet, les quatre membres de la famille Knoblauch s'enfuient.

Ils ont pris soin de laisser en place tout le matériel mis à leur disposition par la mairie : deux lits en bois, une paillasse, trois couvertures, huit draps, un couvre-pieds, un poêle et son tuyau avec coude, quatre assiettes en fer, deux faitouts et huit assiettes en faïence.

Leur cavale se terminera par l'arrestation de Gittel Knoblauch et d'Ernestine Rosenthal. Il est probable qu'elles ont été arrêtées séparément. Gittel sera internée au camp des Milles puis à celui de Rivesaltes, Ernestine à Septfonds. Quant à Paul et Rosalia Knoblauch, ils sont, semble-t-il, passés entre les mailles du filet.

Depuis la mort prématurée d'Alphonse Vacquier, le poste de maire est vacant, c'est l'adjoint Jean Boudy qui le remplace provisoirement, bien qu'il soit domicilié dans la vallée du Tescou, à trois kilomètres du village. Cette situation fait que les affaires courantes sont traitées par le secrétaire de mairie.

De surcroît, depuis six mois aucun candidat ne s'est manifesté !

Le préfet missionne alors le chef départemental de la légion française des combattants afin de dénicher une personnalité susceptible d'assurer la succession du maire décédé. Consultés, les anciens combattants, ainsi que Jean Boudy et quelques habitants, avancent le nom de Francis Grèze : *« ... qui paraît remplir toutes les conditions requises pour faire un excellent maire. Nous ne voyons personne, à défaut de lui, capable de remplir ces fonctions »*, dit la lettre de recommandation. Nommé par le préfet, le nouveau maire<sup>19</sup> prend ses fonctions à la mi-mai 1942.

20. Lettre d'Otto Herskovic du 8 février 2012.

Document archives municipales, dossier réfugiés →

Transcription de la reconnaissance de vente effectuée par Emile Herskovic.

Je soussigné reconnais avoir vendu la récolte de mon jardin chez M Brassier et chez M Ordize, contre la somme de 400 francs, à M Vettor Louis.

Varenes le 3.6.42

Signé Emile Herskovic et Vettor.

Transcription de la reconnaissance de vente effectuée par Emile Herskovic.

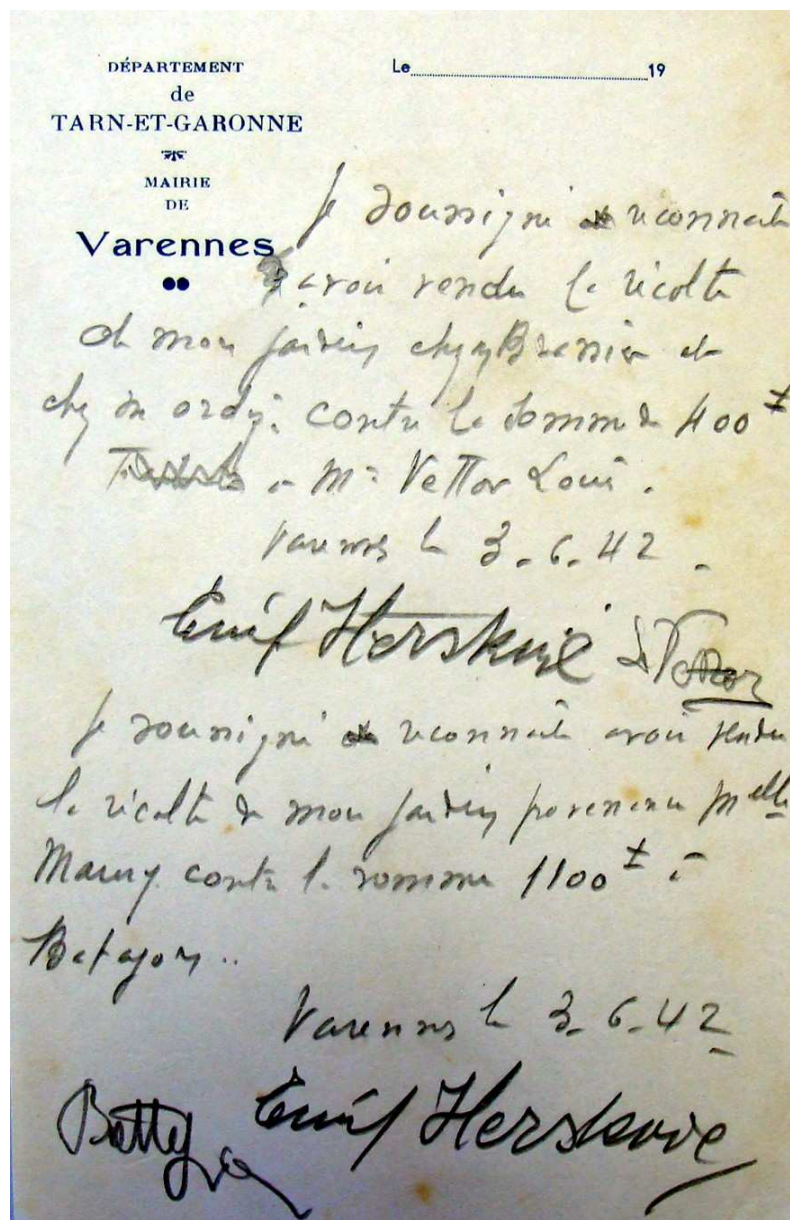
Je soussigné reconnais avoir vendu la récolte de mon jardin ..... à Mlle Maury, contre la somme de 1100 francs, à Battajon.

Varenes le 3.6.42

Signé Emile Herskovic et Battajon.

Le 3 juin suivant, Emile Herskovic vend la récolte de légumes des trois jardins qu'ils cultivent. Prudent, il fait enregistrer la vente sur un papier à l'en-tête de la mairie. Aujourd'hui, il ne fait aucun doute que l'argent de cette vente a servi à financer le voyage, vers les Etats-Unis, de ces deux plus jeunes enfants, Hilda et Otto, réfugiés dans l'Allier.

Pour preuve, quelques semaines plus tard, Hilda et Otto embarquent à Marseille sur le paquebot battant pavillon français « Gouverneur général Jonnart », à destination d'Oran, puis Casablanca et les Bermudes. Sur cette île, ils montent à bord du Nyassa qui les mène à Baltimore, aux USA, où ils débarquent le 30 juillet 1942<sup>20</sup>. Ils seront recueillis par une famille de Saint Louis dans le Missouri.



A cette date, Perla Goldsand, membre de la famille Roth, a elle aussi déjà quitté Varenes pour une destination inconnue.

Il faut dire que la pression exercée par la gendarmerie ne faiblit pas.

Le jour même où Emile Herskovic vend sa production de légumes, le chef de brigade et le gendarme Busca<sup>21</sup> sont au village, à 11 h 30 du matin, où ils se renseignent au sujet des agissements de Margita Galanty<sup>20</sup>. Outre son identité, le gendarme Busca inscrit dans son carnet qu'elle est de race juive et ne se livre à aucun travail, vivant uniquement de ses allocations.

21. Carnet du gendarme Busca, S.H.G.N cote 82 E 299.

Aujourd'hui encore, Andrée Muratet, épouse Pendaries, est capable de fredonner plusieurs couplets d'une chanson en langue tchèque que les trois sœurs Galanty, logées à côté de la maison de ses Parents, lui avaient apprise.

Quant à Gilbert Frayssines dit Le Quique, il faisait partie des adolescents sensibles au charme de Bertha, bien en chair et plutôt jolie. Il pense que Margita pouvait souffrir d'un léger handicap mental.

22. AD 82, cote 5 W 26

Circonstance aggravante, elle a vécu quelques temps en concubinage avec Heinrich Traubenberg. Or, depuis que celui-ci a quitté la commune, elle continue de se faire remarquer par son inconduite dont elle retire vraisemblablement des avantages, dit la rumeur publique. Pour conclure, le gendarme consigne : dans l'intérêt privé, il semble que cette personne ne doit plus rester dans la commune étant donné qu'elle n'y est d'aucune utilité.

En juillet, il y a dans la commune cinquante-quatre réfugiés dont seize sont considérés comme Juifs, Rosa Sorge comprise.

Hélas, Varennes n'échappe pas à une dénonciation anonyme<sup>22</sup> !

Le 23 juillet 1942, le préfet remet au commandant Martin Hiriart - pour enquête et avis - une lettre anonyme relatant les agissements de certains Juifs domiciliés dans la commune de Varennes. Quatre jours plus tard, les gendarmes, Fauret et Eychenne, sont à pied d'œuvre pour recueillir des renseignements sur les familles juives, Moses, Roth, Saffir et sa concubine Herschbaum.

Les réponses des habitants interrogés sont toujours les mêmes : seule la famille Moses travaille une parcelle de terrain sur lequel elle récolte quelques légumes pour les besoins du ménage. La fille Moses et son jeune frère vont de temps à autre faire quelques journées de travail chez divers particuliers. Ce sont les seuls Juifs qui se rendent utiles. Les autres familles juives perçoivent les allocations et ne se livrent à aucun travail ce qui leur permet d'effectuer des déplacements fréquents à Montauban ou ailleurs. Toutefois, tout le monde est d'accord aussi pour dire qu'aucune de ces personnes ne s'est faite remarquer défavorablement au point de vue national.

Consulté à son tour, le maire déclare aux gendarmes : « *Après avoir pris connaissance de la lettre anonyme adressée à Monsieur le préfet, relative aux Juifs en résidence à Varennes, je flétris cette façon de procéder. En ce qui me concerne, comme maire de Varennes, j'ai adressé en temps voulu, à Monsieur le préfet de Tarn et Garonne, une demande tendant à alléger ma commune d'une partie des réfugiés qui y résident* ».

## **La rafle.**

Sous l'autorité du montalbanais René Bousquet, habité par une ambition démesurée, secrétaire général pour la police - dans les faits ministre délégué de l'Intérieur - décoré de la légion d'honneur à l'âge de vingt et un ans pour acte de courage lors des inondations de 1930, nourri pourtant au sein du radicalisme local pétri d'humanisme, une gigantesque rafle se prépare dans la zone libre pour le petit matin du 26 août 1942.

Deux jours plus tôt, afin de libérer des places au camp de Septfonds, un premier convoi ferroviaire avait transféré vers Drancy une centaine de réfugiés Juifs. Parmi eux, David Herskovic, le jeune varennois interné depuis cinq mois environ.

Pendant ce temps, dans son rapport<sup>23</sup> mensuel au préfet, daté de la veille de la rafle, le commandant Hiriart<sup>24</sup> se désole : « *Depuis trois jours et parce que l'opération « très secrète » contre les juifs est devenue le secret de Polichinelle, le département est en émoi. De cette opération, on n'ignore ni les conditions dans lesquelles elle sera conduite, ni les camps qui abriteront les victimes. Certains journaux, la Petite Gironde en particulier, l'ont annoncée il y a 4 ou 5 jours déjà.*

23. AD. 82, cote 37 W 38

24. Dossier de Martin Hiriart, S.H.G.N, cote 8 YE 1103831.  
Il est veuf depuis le 12 juillet 1942.  
Le 7 août 1942, le commissariat général à la famille, installé à Vichy, souhaite lui confier une mission de lutte contre l'avortement.  
Il est promu officier de la légion d'honneur le 14 septembre 1942, avec prise de rang le 30 juin de la même année.  
En septembre 1942, ses supérieurs hiérarchiques le notent : « *Excellent officier supérieur, ayant un sens élevé du devoir, dévouement à toute épreuve, jugement sûr, esprit droit, volonté ferme. Prêche par son exemple constant. Dignité de vie parfaite. Considère réellement sa tâche comme un apostolat* ».

25. Malheureusement, certains carnets de déclarations n'ont pas été conservés, et notamment celui qui contenait les renseignements concernant cette rafle.

26. Témoignage de René Vacquié

27. Carnet du gendarme Busca, S.H.G.N cote 82 E 299

28. Andrée Pendaries, née Muratet, se rappelle parfaitement des époux Lewald à qui elle amenait des œufs frais.

29. Sa fille aînée est mariée et installée aux U.S.A. Par contre, il ignore, à ce moment là, que son fils Henri, 21 ans, et sa fille cadette Helzée, 18 ans, ont été arrêtés eux aussi quelques semaines auparavant, l'un en Allemagne, l'autre en Belgique. Les deux enfants du couple seront exterminés à Auschwitz.

*Et c'est une attaque de plus contre le gouvernement de Monsieur Laval. Les circonstances du récent transfèrement au-delà de la ligne de démarcation de quelques milliers de Juifs rassemblés au camp de Gurs, ont fortement impressionné nos populations ».*

Il rajoute une phrase qui, aujourd'hui, interpelle : « *Le Français est antisémite mais il est humain, on dit en Tarn et Garonne que si l'on veut se débarrasser des Juifs, il conviendrait d'employer d'autres procédés que ceux en honneur en Allemagne* ».

Plus loin, il légitime la rafle : « *Les Juifs étrangers sont une plaie, traqués en zone occupée, ils sont naturellement venus chez nous et arrachent à prix d'or les ressources locales* ».

Malgré les fuites, la rafle se déroule comme prévue.

Les gendarmes<sup>25</sup> de la brigade de Villebrumier arrêtent d'abord Walter et Lily Moses à leur domicile chez Pierre Chaubard, puis, un peu plus loin ils raflent, Hélène la fille, et Pierre le jeune fils de quatorze ans, qui occupent une chambre au rez-de-chaussée de la grande maison de madame Brégal. Peu après, à la sortie du village, juste avant le monument aux morts, ils embarquent les trois sœurs Galanty.

Le voisinage, et particulièrement la famille Vacquié<sup>26</sup>, a assisté à l'enlèvement assez mouvementé des enfants Moses, avec qui ils jouaient en famille à des jeux de sociétés. Arrivée au camp de Septfonds, Hélène Moses, qui a vingt ans depuis quelques jours, écrit une lettre à René Vacquié, le fils du maire décédé. Elle lui demande un pot de confiture oublié sur une étagère dans la cuisine de madame Brégal. Sur-le-champ, René enfourche sa bicyclette et parcourt les quarante-six kilomètres. Arrivé sur place, à travers le grillage du camp de Judes, il remet à Hélène le pot de confiture. Un geste d'humanité, le dernier, pour cette belle jeune fille, dont tout indique aujourd'hui qu'elle est morte en martyre à Auschwitz.

Certaines personnes ont échappé à la rafle. Il s'agit des familles Roth, Lewald, de Rosa Sorge, d'Otto Saffir et de sa concubine Irma Herschbaum. Ont-elles été prévenues ? Se sont-elles cachées ? Nul ne le sait, car depuis rien n'a filtré. Cependant, à l'instar de Jean-Maurice Esquié et de René Vacquié, des habitants ont pu agir sans le chanter sur tous les toits.

En tout cas, ces Juifs sont bel et bien présents au village dans les jours qui suivent la rafle. Pas pour longtemps, malheureusement !

Après avoir laissé les murmures de désapprobation se dissiper dans les tracas de la vie quotidienne, les gendarmes<sup>27</sup> se présentent au domicile de Bernard Lewald<sup>28</sup> pour l'arrêter, lui et sa femme Sarah, le 11 septembre suivant, à 19 heures.

Celui-ci déclare avoir cinquante et un an, être de nationalité allemande, de religion juive, être arrivé à Paris le 8 août 1938 pour y exercer le métier de tapissier. Il déclare s'être engagé dans l'armée française le 14 mars 1940, dans laquelle il est resté jusqu'au 18 octobre de la même année, à Sidi Bel Abbes au sein du 1<sup>er</sup> régiment étranger d'infanterie.

Démobilisé sans avoir combattu, il arrive à Varennes le 29 novembre, pour rejoindre sa femme déjà installée, et exerce depuis la profession de journalier agricole chez divers propriétaires de la localité. Il cultive également un jardin potager pour son compte. Marié et père de trois enfants, il dit ne pas avoir de nouvelles de ces derniers<sup>29</sup>. Malgré son engagement dans la Légion Etrangère pour combattre les nazis, il est embarqué en compagnie de sa femme qui, de son côté, a déclaré être suivie par le médecin de Villebrumier pour une maladie cardiaque. Tout les deux seront internés au camp de Gurs.



30. Carnet du gendarme Eychenne, S.H.G.N, cote 82 E 305.



Véhicule alimenté par un gazogène Imbert. L'inscription figure sur la caisse, comme sur le camion qui a servi au transport des fuyards de la rue del Miech,.

31. Archives de la Légion Etrangère, bureau des Anciens.

32. Archives départementales 82 - cote 1160 W 61.

Il perçoit une chemise de la Milice le 13 novembre 1943, qu'il paie de sa poche, 10 francs.

- cote 1014 W 738

Une pièce plutôt succincte indique qu'il a participé à l'expédition de Savoie, qu'il était à Montauban lors de la mobilisation de la Milice, qu'il a suivi celle-ci à Toulouse, et que depuis il a disparu.

(NDLR) Dans le dossier évoqué ci-dessus, ce qui est qualifié « d'expédition de Savoie », est de toute évidence, l'attaque du maquis du **Plateau des Glières**, en mars 1944, menée conjointement par les Allemands et la Milice locale renforcée par des francs-gardes venus notamment du Sud-ouest.

Selon la mémoire collective, il n'est jamais revenu au village. D'autre part, l'un de ses frères a confié à un tiers, il y a quatre ou cinq ans, n'avoir jamais reçu le moindre signe de vie de sa part. Enfin, officiellement rien n'indique un mariage ou un décès.

Dans la nuit qui suit cette arrestation, les trois membres de la famille Roth, accompagnés d'Otto Saffir et d'Irma Herschbaum, fuient à bord d'un camion, en laissant sur place tout le matériel mis à leur disposition, ainsi que des effets personnels.

Le matin même, les gendarmes sont dans la rue del Miech, mais n'obtiennent aucun renseignement, ni du maire, ni du secrétaire de mairie. Ils reviennent à la charge le 1<sup>er</sup> octobre suivant et enregistrent la déposition<sup>30</sup> sous X d'une personne qui déclare : « Ainsi que je vous l'ai déclaré verbalement le 13 septembre dernier, les Israélites Roth David, Goldsand Getty épouse Roth, Goldsand Amalia veuve Tettelès, Saffir Otto et Hershbaum Irma, ont quitté Varennes avec la complicité d'un certain Humbert ou Imbert, fabricant de gazogènes à Toulouse. Ce départ ayant eu lieu de nuit et le véhicule qui a servi au transport circulant tous feux éteints, il n'a pas été possible de relever ses caractéristiques. Toutefois, j'ai pu savoir que ce véhicule fonctionnait au gazogène. De l'aveu même de Saffir Otto, il résulte que celui-ci était en relation avec le dit Imbert et auraient servis tous deux dans un régiment de la Légion Etrangère. C'est là d'ailleurs qu'ils se seraient connus ».

Décidemment, la rue del Miech est sous les feux de la rampe ! Profitons-en pour tenter de faire la lumière sur ce qui s'est passé cette nuit là.

Il ressort que l'informateur n'était pas très futé, car le nom qu'il a relevé, sur la caisse du véhicule, est celui du fabricant de gazogène, l'ingénieur chimiste Georges Imbert (1884-1950).

Par contre, il est vrai qu'Otto Saffir<sup>31</sup> a, lui aussi, servi dans la Légion Etrangère, mais il n'a pas su garder sa langue et a failli tout faire capoter. D'autre part, un carnet des gendarmes révèle qu'un autre ancien légionnaire nommé Antoine Prantner a été contrôlé à Varennes, trois mois plus tôt. C'était donc probablement lui le chauffeur du camion à gazogène.

On peut penser aussi que le couple Lewald était concerné par le voyage. Malheureusement pour eux, les gendarmes sont arrivés quelques heures trop tôt !

Faute de preuve, X restera pour toujours dissimulé dans l'ombre. Toutefois, en gardant toutes les réserves d'usage, une silhouette pourrait se dessiner derrière ce mystérieux personnage<sup>32</sup>. Celle d'un varennois de dix-neuf ans qui s'enrôlera dans la Milice en 1943, et qui, selon plusieurs témoins, est venu parader au village en tenue de milicien, quelques mois plus tard.

Quant aux cinq fuyards, ils ont pris la direction de la Suisse. Otto Saffir a pu s'y réfugier, car les archives du canton de Genève ont conservé une trace de son passage à la frontière. L'identité relevée ne laisse planer aucun doute, par contre la date du contrôle, effectué à coup sûr durant cette période, n'est pas indiquée.

En tous cas, aucun des membres de ce groupe n'a, semble t-il, été repris, car ils ne sont pas répertoriés parmi les personnes déportées, ni parmi les victimes de la Shoah. La famille Roth à certainement réussi à émigrer vers les USA, car David Roth est connu de la Sécurité sociale américaine. Il serait décédé dans ce pays en août 1968.

Quant à Emile et Emma Herskovic, ils ont eux aussi été arrêtés, fin juin ou début juillet 1942, et conduits au camp du Récébédou où Hilda et Otto ont pu leur rendre une dernière visite avant de s'embarquer pour l'Amérique. Le couple sera ensuite interné au camp de Gurs.

33. La lettre du 6 mars 2012, d'Otto Herskovic, a permis de découvrir l'existence d'un autre frère.

Il s'agit de **William Herskovic** dit Willy, né en 1914 à Fisar, en Tchécoslovaquie, fils d'Emile et de la première épouse de ce dernier, décédée six mois après la naissance de son fils.

Ce fils aîné d'Emile Herskovic a écrit l'une des pages, parmi les plus extraordinaires de l'histoire de la Shoah.

En mai 1940, lors de l'exode, William ne suit pas sa famille et choisit de rester à Anvers où il exploite un studio de photographie. Il quitte cette ville durant l'été de 1942, et décide de traverser la France afin de gagner l'Espagne. Arrêté à Angoulême avec sa femme Esther, née à Londres, et ses deux filles, Germaine 4 ans et Gisèle 14 mois, il est déporté avec sa famille à Auschwitz par le convoi N° 32 au départ de Drancy.

Dès leur arrivée, Esther et les deux petites filles sont gazées. Quant à William il est affecté au camp de Peiskretscham, devenu plus tard Auschwitz III. De ce camp de travail forcé, en compagnie de deux autres détenus, il s'enfuit trois mois plus tard, en coupant les barbelés avec une cisaille.

Pris pour des fous par un rabbin à qui ils racontent la réalité de l'extermination du peuple juif, le trio poursuit sa cavale en train et en bus à travers l'Allemagne nazie. Chose ahurissante, William a financé le voyage grâce à la vente d'un diamant de trois carats caché dans le talon de sa chaussure.

Arrivé en Belgique, dans la région de Namur, William est secouru par un comité de défense des Juifs, à qui il livre son témoignage publié, en 1943, par le journal en langue yiddish « *Notre combat* ». Ce récit, d'un des rares évadés des camps d'extermination, provoque alors une prise de conscience au sein de la résistance belge qui, par la suite, attaquera des convois partant vers l'Est. Les historiens de la Shoah considèrent qu'en survivant, William Herskovic a sauvé des milliers de vies.

Emigré en Amérique en 1957, il crée à Los Angeles, avec ses frères, un magasin de vente d'appareils cinématographique à l'enseigne « *Bel-Air Caméra* ». Les frères Herskovic seront aussi les agents de la marque Beaulieu, pour toute l'Amérique.

34. L'acte de décès d'Hélène Moses est archivé au service international de recherches de Bad Arolsen (R.F.A) sous le N° 3522. Il figurait parmi les 68 864 exemplaires récupérés en 1945 par les Russes, et remis à la Croix-Rouge par Gorbatchev en 1989.

## La déportation.

Vers le camp de Septfonds, le transport des Juifs raflés est effectué par des camions réquisitionnés, appartenant à diverses entreprises fruitières de la région. Les factures adressées à la préfecture en font foi. Puis, de ce camp vers Auschwitz, via Drancy, en wagons à bestiaux, la livraison aux nazis est assurée par convois ferroviaires.

- Le 28 août 1942, le convoi N° 25 quitte la gare du Bourget-Drancy pour Auschwitz. Parmi le millier de déportés, **David Herskovic**<sup>33</sup>. Il ne reviendra pas !
- Le 4 septembre 1942, le convoi N° 28 quitte la gare du Bourget-Drancy pour Auschwitz. Parmi le millier de déportés, **Ernestine Rosenthal**. Elle ne reviendra pas !
- Le 9 septembre 1942, le convoi N° 30 quitte la gare du Bourget-Drancy pour Auschwitz. Parmi le millier de déportés, **Walter Moses, Lilly Blumenthal** épouse Moses, **Hélène Moses, Kurt Moses**, âgé de 14 ans, et les trois sœurs **Galanty, Bertha, Estera** et **Margita**. Seul, Kurt Moses reviendra !
- Le 16 septembre 1942, le convoi N° 33 quitte la gare du Bourget-Drancy. Parmi le millier de déportés, **Gittel Isak** épouse Knoblauch. Elle ne reviendra pas !

Parmi les rares certificats de décès<sup>34</sup> qui n'ont pas été détruits par les nazis, figure celui d'Hélène Moses. Délivré par le médecin SS, Georg Franz Meyer, il indique qu'Hélène est décédée, le 9 octobre 1942, à 9 h 35, d'une gastroentérite.

Selon les historiens de l'histoire des camps, la cause du décès figurant sur les actes est généralement fantaisiste. On s'en doutait un peu ! Par contre, la dernière adresse habitée est la bonne : Varennes par Villebrumier.

Le convoi N° 30 comprenait mille déportés. Neuf cent neuf seront gazés dès l'arrivée à Auschwitz, le 11 septembre. Hélène Moses et son frère Pierre figuraient parmi les quatre-vingt onze déportés épargnés lors de cette première sélection opérée par les médecins nazis. Pierre sera l'un des rares survivants en 1945. Comme l'indique le certificat de décès, Hélène survivra un mois. Un sursis accordé ! Pour vivre quel enfer ?

Dans le rapport au préfet François Martin, du mois de septembre 1942, rédigé non pas par Martin Hiriart mais par son adjoint, celui-ci cite la lettre de Monseigneur Saliège<sup>35</sup>, archevêque de Toulouse, datée du 23 août, qui protestait contre le sort réservé aux Juifs.

Par contre, il oublie de rappeler celle de Monseigneur Théas, datée du 26 août, plus explicite pourtant. Il est vrai que c'était inutile, car il n'ignorait pas que ce dernier avait pris la précaution de soumettre sa lettre au préfet<sup>36</sup> avant de la faire distribuer à toutes les paroisses. A lire sans commentaire à toutes les messes, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, le dimanche 30 août 1942, cette lettre invoquant le respect de la personne humaine, a selon Michel Vern été lue par le curé Vignaux lors de l'office dominical.

35. Fin mai 1942, le général de Gaulle avait fait parvenir une lettre à Mgr Saliège, archevêque de Toulouse. Dans cette lettre il attirait son attention sur les graves responsabilités de l'épiscopat par rapport à la politique du gouvernement de Vichy : « *Je souhaite infiniment que, tandis qu'il en est temps encore, la voix de Nosseigneurs s'élève assez clairement et fortement pour que le peuple de France perde l'impression d'une sorte de solidarité entre les tendances du clergé et l'entreprise des gens qui ont proclamé, accepté et aggravé la défaite de la France* ».

Tiré du livre « *Monseigneur Saliège, archevêque de Toulouse, 1929-1956* », par Jean-Louis Clément. Editeur Beauchesne, Paris, 1994.

36. « Ces Tarn-et-Garonnais qui ont aidé et sauvé des Juifs durant les années noires », sous la direction de Jean-Claude Fau. Edité par l'association Monseigneur Théas, les Juifs, les Justes.

37. AD 82, cote 37 W 38

38. AD 82, cote 1160 W 15, rapport mensuel des Renseignements Généraux.

39. Carnet du gendarme Eychenne, S.H.G.N, cote 82 E 305.

Plus loin, l'officier continue son analyse : « *L'intervention du clergé a rallié contre ces mesures, bon nombre de Français. La population se place à un point de vue humanitaire, les Juifs sont des martyrs* ».

Qu'il souhaite continuer de martyriser, si on le lit bien : « *Dans les villes, comme à Montauban, ils reviennent la nuit, paraît-il, pendant quelques heures à leur domicile et parcourent la campagne où ils s'embusquent dans les bois pendant la journée. Il faudrait donc pouvoir faire des perquisitions nocturnes. Il paraît aussi que certains sont abrités dans les couvents, les églises, les établissements du culte catholique...* ».

Ce n'est pas le cas à Varennes, car, à cette date, il n'y a plus un seul Juif dûment estampillé. Enfin presque... !

Martin Hiriart peut écrire au préfet, le 30 octobre 1942 : « *La question juive est passée au second plan* ».

Ensuite, il fayote un peu, puis tranquillise<sup>37</sup> le haut fonctionnaire : « *La venue à Montauban du cardinal Gerlier a été, pour Monsieur le préfet, l'occasion d'une courageuse et très heureuse mise au point des diverses attitudes adoptées au moment du transfèrement des Israélites étrangers en zone occupée. Aujourd'hui, tous les gens de bonne foi savent que les paroles nécessaires prononcées par certains évêques ont eu pour but de sauvegarder des principes et non de déclarer la guerre à un gouvernement auquel ils restent fermement attachés* ».

Après l'arrivée des troupes Allemandes en Tarn et Garonne, le 11 novembre 1942<sup>38</sup>, la traque des Juifs continue, mais dorénavant avec le renfort des envahisseurs.

A Varennes, les Juifs ont déjà beaucoup enduré. C'est indéniable. Malgré tout, le préfet et son bras armé raclent les fonds de tiroir !

En effet, le 17 mars 1943, en fin de matinée, les gendarmes<sup>39</sup> Eychenne et Gras se présentent au domicile de Rosa Sorge, seule parmi les réfugiés à toujours avoir nié son appartenance à la religion juive. Celle-ci occupe maintenant l'ancien logement des sœurs Galanty.

Agée de soixante ans, célibataire, cette ex-gouvernante s'exprimant difficilement en français, qu'elle ne sait ni lire ni écrire, déclare aux gendarmes : « *Je suis entrée en France le 15 avril 1939 par la gare frontière de Kehl (Bas Rhin), venant de Vienne, Autriche, pour habiter à Hadigny (Vosges) où j'ai résidé 4 mois.*

*De là, je suis parti à Argenteuil (Seine) où j'ai habité pendant 6 mois. Ensuite, j'ai quitté cette localité pour Nevers (Nièvre) où j'ai séjourné 11 mois, pour venir ensuite à Varennes où je me trouve actuellement depuis le 27 janvier 1941.*

*Je suis de religion catholique et je n'ai fait aucune demande pour aller en pays étranger. Je vis de l'allocation de réfugiée s'élevant à 300 francs par mois et de quelques petites économies que je possède* ».

Par chance, les gendarmes ne lui demandent pas son arbre généalogique. Elle doit aussi une fière chandelle au maire.

Interrogé, celui-ci confirme que cette demoiselle est bien de religion catholique, qu'elle vit de l'allocation de réfugiée, et que depuis son arrivée à Varennes, elle n'a fait l'objet d'aucune remarque défavorable, tant au point de vue conduite que moralité.

L'affaire n'a pas eu de suite, car le 6 septembre suivant, Rosa Sorge reçoit de la mairie un bon pour acheter des chaussures.

C'était certainement une personne discrète, car elle n'a laissé aucun souvenir aux témoins de cette époque.

40. Acquitté par la Haute Cour de justice, le 23 juin 1949, des chefs d'inculpation les plus importants, il est condamné à cinq ans d'indignité nationale.

Il est assassiné le 8 juin 1993 à Paris alors qu'il doit comparaître, cinquante ans plus tard, pour répondre de crime contre l'humanité.

Son corps repose dans le caveau familial de sa belle-famille, au cimetière de Larrazet dans le Tarn-et-Garonne. Selon son biographe, devant le caveau en granit, son fils a déclaré : « **Maintenant que mon père a terminé son chemin de croix, je tiens à faire savoir qu'une association va être créée pour défendre sa mémoire** ».

« *René Bousquet* », par Pascale Froment, collection au Vif, édition Stock, 1994.

41. Lettre du 8 février 2012, d'Otto Herskovic. Mme Brousse montrera cette empreinte à Otto, en visite à Varennes en 1963. Quant à Emile et Emma Herskovic, ils retourneront en Belgique puis rejoindront leurs enfants aux U.S.A en 1950. Emile est décédé le 22/02/1963, Emma le 26/12/1980.

42. Il s'agit de Casimir Pendaries, propriétaire de la maison mitoyenne avec le logement occupé par les sœurs Galanty.

43. Lettre d'Otto Herskovic du 6 mars 2012. Celui-ci détient une carte postale expédiée à ses parents à New-York, le 20 mai 1957, par Bernard Lewald alors en vacances à Varennes dans la famille d'Alphonse Vacquié, l'ancien maire décédé en 1941.

44. Ils ne quitteront pas Varennes pour autant, car sur proposition du maire, le préfet leur attribuera un bon d'achat, le 19 septembre 1944.

45. Issu d'une famille protestante de Millau, député de l'Aveyron en 1936, il a voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain en 1940.

46. AD 82, cote microfilm 2 Mi 75-17.

En septembre 1943, François Martin est intervenu auprès du gouvernement de Vichy pour faire attribuer la Francisque à Martin Hiriart.

(NDLR) S.H.G.N cote 8 YE 1103831, le relevé des décorations de Martin Hiriart ne fait pas apparaître cette décoration.

Par contre, il figure parmi les titulaires, ainsi que le préfet François Martin, dans le livre « L'ordre de la Francisque et la Révolution nationale », de Philippe Randa, éditions Déterna, Paris.

47. Ces otages d'honneur ne sont ni astreint au travail, ni aux appels, et bénéficient d'un traitement sans aucun rapport avec celui des déportés raciaux ou pour faits de résistance.

## Le retour.

Emile Herskovic et son épouse sont libérés du camp de Gurs, le 6 mars 1943. Les archives municipales conservent le document qui informe le maire de la libération du couple. L'ordre a été donné par René Bousquet<sup>40</sup> ! Le document le prouve. Lors de son procès, juste après la guerre, ce dernier tentera de se dédouaner en rappelant à la Cour qu'il a fait libérer des Juifs emprisonnés.

Après avoir pris en compte la dotation du réfugié auprès de la mairie, le couple Herskovic s'installe de nouveau dans la rue del Miech. Quelques traces confirment qu'ils sont présents en mai 1944, car l'un et l'autre bénéficient de bons d'achat, Emma pour des vêtements, et Emile pour une paire de pantoufles. L'histoire ne dit pas si c'est l'empreinte de ces dernières qu'il a laissée, dans la chape de ciment frais, à la forge de Raoul Brousse<sup>41</sup>.

Plus tard, Emile s'installera avec sa femme à Montauban, rue de la République. En mai 1946, ils ne vivent qu'avec les allocations de réfugiés et espèrent toujours le retour de leur fils David déporté à Auschwitz. Emile ne reviendra plus à Varennes chercher des champignons en compagnie de son ami Casimir<sup>42</sup>.

A une date inconnue, Bernard et Sarah Lewald sont libérés, eux aussi, du camp de Gurs. Un document, daté du 18 avril 1944, indique que Bernard Lewald<sup>43</sup> est autorisé à transférer sa résidence à Montauban, 15 rue d'Elie, où il occupe un emploi à la société des lignes télégraphiques et téléphoniques<sup>44</sup>.

Fidèles supports de la réalité, les rapports mensuels sont toujours aussi accablants pour le commandant Hiriart ! Le 22 juin 1943, il écrit au préfet : «... *la chasse aux Juifs n'a jamais été plus soutenue, ni plus nécessaire* ».

Deux mois plus tard, il s'abrite derrière l'occupant : « *Les Juifs traqués par les Allemands réapparaissent ça et là, mais beaucoup ont fui vers des lieux plus cléments, en Savoie ou dans la vallée du Rhône.* »

Dans le rapport du mois d'octobre, son adjoint est moins faux-cul : « *Les Juifs jouent à cache-cache. Une opération de ramassage des Israélites étrangers âgés de 18 à 50 ans s'est effectuée le 9 septembre* ».

Sous le prétexte de démêlés avec la Milice, le préfet François Martin<sup>45</sup> présente opportunément sa démission fin 1943, avant d'être relevé de sa fonction en février 1944. Curieusement, ses bénisseurs considéreront cette rupture tardive comme le couronnement d'une carrière de rebelle<sup>46</sup> !

Trois jours après le débarquement des Alliés en Normandie, les Allemands prennent en otage quelques notables du département, notamment le père de René Bousquet, Monseigneur Théas, et le lieutenant-colonel Martin Hiriart, qui a pris du galon et occupe maintenant le poste de commandant en second de la légion de gendarmerie de Guyenne, dont le siège est à Montauban. Juste retour des choses, Martin Hiriart est arrêté à trois heures du matin par des soldats SS.

Considérés par les Allemands comme otages d'honneur, ils sont emprisonnés à la caserne Pomponne, puis à la prison saint Michel à Toulouse où le père de René Bousquet est libéré. Les autres sont transférés à Compiègne le 18 juin, où l'évêque à son tour est délivré. Quant à Martin Hiriart, il sera déporté au camp de Neuengamme<sup>47</sup>.

47 (suite). Ironie du sort, Martin Hiriart a été arrêté à la place de son chef, le lieutenant-colonel André Pignet, qui, prévenu la veille, a simulé un enlèvement par la Résistance pour échapper à cette arrestation. AD 82, cote 1188 W 77.

48. L'une des bénéficiaires de cette aide, Germaine Shafran, une juive allemande, a manifesté sa gratitude en ces termes : « **Le commandant Hiriart a sauvé la vie de mon père et la mienne. Son intervention auprès du préfet avait empêché notre déportation en Allemagne** ». Tiré des archives du diocèse de Montauban, dossier Théas, 1940-1944, et publié dans « Ces Tarn-et-Garonnais qui ont aidé et sauvé des Juifs durant les années noires », sous la direction de Jean-Claude Fau. Edité par l'association Monseigneur Théas, les Juifs, les Justes.

49. AD 82, cote 2 Mi 75-17.

Le 15 avril 1946, le comité de libération du Tarn et Garonne attirera l'attention des nouvelles autorités sur la promotion au grade de colonel de Martin Hiriart, parue au Journal officiel. Curieusement, le réquisitoire, long de plusieurs pages, ne fait pas le moindre état de son action contre les Juifs !

Dossier, cote 8 YE 1103831, S.H.G.N.

A Montpellier, pour sa dernière notation, le général commandant la 9<sup>e</sup> région militaire juge qu'il a « une âme d'apôtre ». Il est rayé des cadres le 30 décembre 1948, et promu au grade de commandeur dans l'ordre de la légion d'honneur le 2 août 1949. Il est décédé en 1975.

50. Lettres de Germaine Janover du 6 février, et du 4 mars 2012 dans laquelle elle remercie les habitants de Puylaureon.

51. Il s'agit de Jean Marchand de Saint Nauphary.

52. Son nom figure sur le monument aux morts de Varennes, sur le mausolée du maquis de Cabertat à Vaïssac, et sur le monument aux morts d'Avignon.

53. Le cimetière de Bayeux est appelé juif par ce qu'il comporte de nombreuses sépultures juives. Il appartient à la ville de Paris.

54. Gisèle Escribe, future épouse de René Vacquié, était présente chez Daniel Ladoux lors de l'arrivée de Pierre Moses.

55. Son nom est inscrit par erreur sur le Mur des Noms à Paris, et parmi les victimes de la Shoah au mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, ainsi que sur une plaque commémorative à la synagogue de Montauban. Ces inscriptions erronées, non corrigées, laissent à penser que Pierre Moses est décédé.

Il est libéré le 12 mai 1945. A son retour de déportation, dans une lettre<sup>48</sup> de soutien que lui adressa Monseigneur Théas, le prélat le remerciait chaleureusement : « *Pour l'aide accordée aux Juifs que je vous recommandais* ». Sa hiérarchie prendra quand même la précaution de l'affecter à Montpellier<sup>49</sup> !

Au printemps de 1944, Félix Janover, maintenant âgé de dix-neuf ans, et sa sœur cadette Germaine<sup>50</sup>, quittent Avignon et reviennent s'installer à Varennes. Ils sont alors hébergés au hameau de Tendet, à Puylaureon, par la famille d'André Ordize. Ce garçon, qui répondait en rougissant vouloir être poète lorsque ses parents lui demandaient ce qu'il voulait faire plus tard, prend contact avec l'Armée Secrète et le maquis de Verlhac-Tescou. Rapidement, il se lie d'amitié avec quelques jeunes résistants avec lesquels il s'engage au 3<sup>e</sup> régiment de Hussards, le 28 août 1944 à Montauban.

Affecté au 2<sup>e</sup> escadron, rattaché à la colonne Scheider, il part à la poursuite des Allemands le 9 septembre suivant, par Decize, Autun et Dijon. De Morey Saint Denis, il écrit le 14 octobre, une lettre pleine de tendresse à ses parents, dans laquelle il dit à sa mère : « *...il faut que tu te dises que si ton fils est loin de toi, c'est parce qu'il a préféré combattre pour notre cause, plutôt que de rester spectateur du drame terrible qui secouait l'humanité* ». Dans une lettre, datée du lendemain, il confie à sa sœur Hélène : « *... nous devons rejoindre l'armée de Lattre de Tassigny, celle qui a délivré Avignon.... N'en parle pas à maman, car elle se ferait un mauvais sang terrible en me sachant à proximité immédiate du front* ».

Trois jours plus tard, revêtu d'un treillis flambant neuf, il monte en ligne dans la région de Cornimont avec des unités de la 1<sup>er</sup> Armée Française, et prend position au bois de Lausanchamp, lieu-dit « Le Haut du Faing ». Pris sous un violent bombardement, il meurt au combat le 20 octobre 1944. Cinquante ans plus tard, un de ses camarades<sup>51</sup> écrira à sa famille les circonstances de sa mort : « *Il était près de moi, qui étais en train de creuser un trou. Il est tombé presque sur moi, sans un cri, atteint par un éclat d'obus* ».

Félix Janover<sup>52</sup> repose au cimetière juif<sup>53</sup> de Bayeux, en région parisienne.

Parmi les dix Juifs de Varennes, déportés dans les camps d'extermination, Pierre Moses est le seul survivant. Raflé alors qu'il n'a que quatorze ans, il survit à l'enfer d'Auschwitz, puis à celui de Buchenwald où il sera transféré en décembre 1944. Libéré par les Américains le 11 avril 1945, il rentre en France le 10 mai suivant. Renvoyé sur Montauban, il est alors hébergé<sup>54</sup> par la famille du pépiniériste Daniel Ladoux, au lieu-dit « La Crespine » à Varennes.

Gilbert Ordize, dit Canet, et Michel Vern, se souviennent de Pierre Moses qui leur a montré son tatouage sur le bras. Ensembles, ils ont participé à quelques fêtes locales, et Gilbert s'est même bagarré avec Pierre pour les beaux yeux d'une jeune parisienne.

Durant cette période, il est secouru par les œuvres sociales qui lui versent 3000 francs en cinq versements échelonnés.

En 1953, le poste de Sécurité Militaire de Toulouse a demandé aux Renseignements Généraux d'effectuer une enquête afin de déterminer l'attitude de Pierre Moses, au point de vue national, pendant l'occupation !!! A cette époque, il était, semble-t-il, employé par les services américains. Depuis cette date, Pierre Moses<sup>55</sup> est introuvable.

Transcription de la lettre de Pierre Moses.

Montauban le 21 .9.1945

Rapport fait contre les gendarmes de  
Villebrumier

Je soussigné Pierre Moses, avoir été arrêté et déporté en Allemagne, au mois d'août 1942, par les gendarmes de Villebrumier dont suivent les noms : Laccassagne, chef à ce moment là, Faurré, Gras et Eschaine.

Nous avons été arrêté parce que nous sommes israélites, et c'est le seul motif qu'a eu la gendarmerie pour nous arrêter, car ils n'avaient rien d'autre à nous reprocher.

Je suis rentré tout seul car mon père, ma mère et ma sœur ont disparu là bas. Mon père s'appelait Walter Moses, ma mère Lily Moses et ma sœur Hélène Moses.

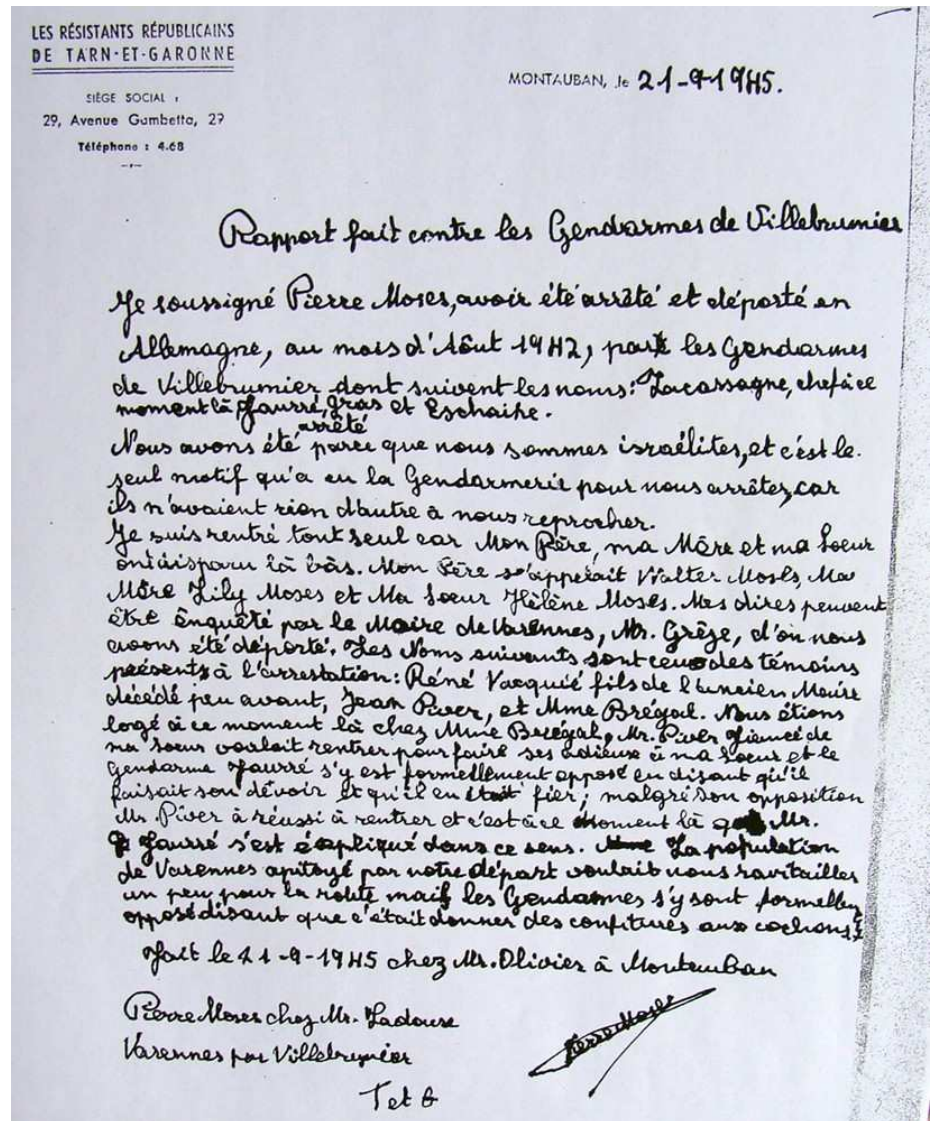
Mes dirent peuvent être enquêté par le maire de Varennes, M Grèze, d'où nous avons été déporté. Les noms suivants sont ceux des témoins présents à l'arrestation : René Vacquié, fils de l'ancien maire décédé peu avant, Jean Piver, et Mme Brégal. Nous étions logé à ce moment là chez Mme Brégal.

M Piver fiancé de ma sœur voulait rentrer pour faire ses adieux à ma sœur et le gendarme Faurré s'y est formellement opposé en disant qu'il faisait son devoir et qu'il en était fier ; malgré son opposition M Piver à réussi à rentrer et c'est à ce moment là que M Faurré s'est expliqué dans ce sens. La population de Varennes apitoyé par notre départ voulait vous ravitailler un peu pour la route, mais les gendarmes s'y sont formellement opposé disant que c'était donner des confitures aux cochons.

Fait le 21.9.1945 chez M. Olivier à Montauban.

Pierre Moses chez Mr. Ladoux,  
Varennes par Villebrumier, T et G  
Signé Pierre Moses

Le 21 septembre 1945, à Montauban dans les locaux du comité départemental de libération, Pierre Moses avait rédigé une lettre d'accusation contre les gendarmes.



Cette lettre est un témoignage exceptionnel. Néanmoins, elle appelle quelques commentaires. Selon René Vacquié, Jean Piffer n'était pas présent au moment de la rafle, et surtout il n'était pas fiancé avec Hélène la sœur de Pierre. Sûrement pas, dit-il ! Par contre, il tournait autour. Ça oui !

Quant aux propos tenus par un gendarme, au sujet de la confiture donnée à des cochons, il n'y a aucune raison d'en douter puisque du camp de Septfonds, Hélène a écrit à René Vacquié pour que celui-ci lui porte un pot de confiture oublié sur une étagère. Il est probable qu'Hélène voulait l'emmener et que les gendarmes s'y sont opposés, de la même manière qu'ils ont empêché les témoins de ravitailler la famille Moses.

Le troisième paragraphe est particulièrement émouvant. Surgit du plus profond de lui-même, le cri de Pierre déchire le cœur : « Je suis rentré tout seul, car mon père, ma mère et ma sœur ont disparu là bas. Mon père s'appelait Walter Moses, ma mère Lily Moses, et ma sœur Hélène Moses ».

Comme si, déjà, il pressentait l'oubli !

# Les Juifs réfugiés à Varennes durant la Seconde Guerre mondiale.

## Sources

- ▶ Archives municipales de Varennes.
- ▶ Archives départementales de Tarn et Garonne, série W.
- ▶ Service Historique de la Défense, département gendarmerie (S.H.G.N).
- ▶ Service International des Recherches de Bad Arolsen (R.F.A)
- ▶ Archives de la Légion Etrangère, bureau des Anciens, Aubagne.
- ▶ Archives nationales des U.S.A, en ligne.
- ▶ Archives du canton de Genève, en ligne.
- ▶ Mémorial de la Shoah à Paris, en ligne.
- ▶ Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem, victimes de la Shoah, en ligne.

## Remerciements

- ▶ Aux rescapés : Hilda et Otto Herskovic, Germaine et Louis Janover.
- ▶ Aux habitants : Odette, Roger et Marcel Esquié - Gilbert Frayssines dit Le Quique - Gilbert Ordize dit Canet - Jeannette Ordize - Andrée Pendaries, née Muratet - Alban Pendaries dit Le Caillol - Marie-Rose Rouquette, née Muratet - Hélène Pendaries, née Laval - Huguette Sainte Marie, née Nicoule – Gisèle et René Vacquié - Michel Vern - Lilie Weiss, née Jourda.
- ▶ A Monsieur le maire et à Madame la secrétaire de mairie de Varennes.
- ▶ A tous les maires et secrétaires de mairie depuis 1940, pour la conservation des archives de cette période de l'histoire de Varennes.
- ▶ A Colette Douroux, bénévole de l'association le Fil d'Ariane, pour la reproduction numérique et la transmission du dossier de Martin Hiriart, cote 8 YE 1103831, archivé au Service Historique de la Défense à Vincennes, département gendarmerie nationale.
- ▶ A Michel Lamy, généalogiste à Paris, pour la reproduction numérique et la transmission des carnets de déclarations des gendarmes de Villebrumier, cotes 82 E 299/305/311/318/321/322, archivés au Service Historique de la Défense à Vincennes, département gendarmerie nationale.
- ▶ Au personnel des archives départementales de Tarn et Garonne, particulièrement à Jean Pendaries, petit-fils du forgeron Raoul Brousse, ainsi qu'à Geoffrey Astoul de Villebrumier.
- ▶ A tous les lecteurs du *Tambour de Varennes*, et à tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, encouragent la recherche sur l'histoire de la commune.

Tambour de Varennes N° 23 - printemps-été 2012